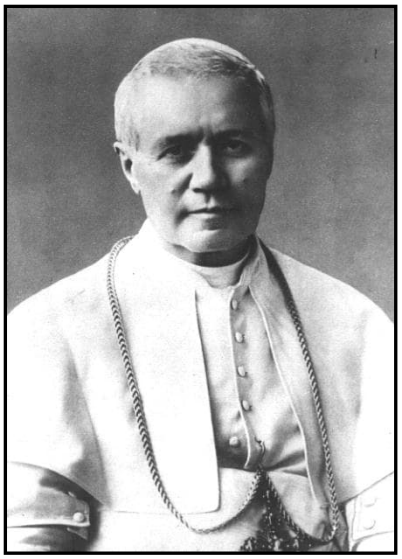


Mysterium Fidei

Avril-Mai-Juin 2025

n° 118

TIERS-ORDRE DE SAINT PIE X

Bulletin de Liaison
Correspondance :
Prieuré Saint Dominique - Tiers-Ordre
2245 avenue des Platanes - 31 380 GRAGNAGUE
Tél. : 06 52 87 49 86

LE MOT DE L'AUMONIER

Prier pour les vocations

Notre supérieur général, Monsieur l'abbé Davide Pagliarani demande que cette année 2025, année sainte, soit placée sous le thème principal des vocations. Il désire que nous donnions toujours davantage à cette préoccupation une place centrale. Cela concerne les prêtres, religieux, religieuses et bien entendu les tertiaires. A cette occasion une croisade du Rosaire est lancée pour les vocations. Elle ne sera pas comptabilisée comme les croisades du Rosaire précédentes mais notre supérieur auquel s'est fait écho Monsieur l'abbé Gonzague Peignot, supérieur du district de France, laisse à chacun le soin de réfléchir aux moyens les plus appropriés pour demander au ciel cette grâce d'avoir de nombreuses vocations, non seulement de prêtres, mais de religieux et de religieuses. Peut-être faire célébrer des messes à cette intention, offrir en plus du Rosaire quelques sacrifices pour que Dieu nous envoie des prêtres, de saints prêtres, beaucoup de saints prêtres, selon la formule consacrée.

Si nos chapelles dans l'ensemble connaissent une plus grande affluence de fidèles, en partie depuis le covid, il n'en va pas de même des vocations. Les jeunes gens ont du mal à s'engager pour la vie. Cela vaut aussi, dans une moindre proportion pour les mariages. Donner une parole définitive, « êtres prêtres pour l'éternité », cela peut faire peur à l'ère du tout jetable. La génération internet n'a pas arrangé les choses avec ces réseaux sociaux qui empêchent la réflexion profonde, la maturation

nécessaire à la floraison des vocations. Les vocations germent dans le silence et la prière, et nous sommes, que nous le voulions ou non, harcelés par le bruit et l'agitation d'un monde superficiel auquel nous avons du mal à échapper. Même si nous n'avons plus la télévision, reste internet dont l'usage inconsidéré est si contraire à l'esprit intérieur, remplissant l'âme de vacuités et de choses superficielles. Une modification à la règle du Tiers-Ordre apportée par la Maison générale dernièrement demande que nous ayons un usage modéré d'internet. Internet est un outil de travail, c'est pour cela qu'on ne peut l'interdire, contrairement à la télévision. Il présente aussi des avantages pratiques et même spirituels comme la retransmission des messes en direct de Saint-Nicolas-du-Chardonnet pendant le confinement. C'est une question de jugement et de vertu à voir avec le confesseur.

Votre aumônier vous souhaite
de saintes et joyeuses fêtes de Pâques

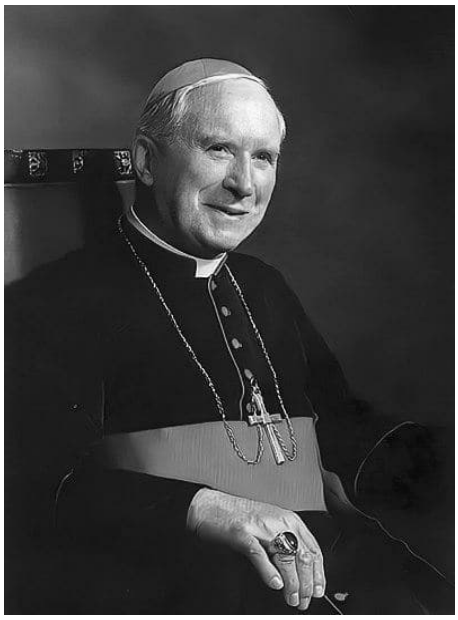
Abbé François Fernandez

NOUVELLES ET AVIS

- JOURS DE JEÛNE : samedi 7 juin VIGILE DE LA PENTECOTE, mercredi 11, vendredi 13 et samedi 14 juin : QUATRE-TEMPS DE PENTECÔTE.
- Le mois de MAI est consacré à la Très sainte Vierge. Il est recommandé de faire en famille des exercices en son honneur (litanies etc…)
- Le mois de JUIN est consacré au Sacré-Cœur. Il est recommandé de faire des exercices en son honneur.
- N'oubliez pas de nous indiquer vos **changements d'adresse**.
- Prix des insignes : 5,50 € (*port compris*).
- Les offrandes pour le Tiers-Ordre doivent être libellées à l'ordre de : " **FSSPX - Tiers-Ordre** ".

Que Dieu vous bénisse !

LA PENSÉE DU FONDATEUR



LA CONFESSION FRÉQUENTE

Vu la faiblesse des âmes, les scandales de la société corrompue au milieu de laquelle elles vivent, les chutes sont fréquentes. Notre-Seigneur a institué dans son infinie miséricorde une deuxième planche de salut : « le sacrement de pénitence ».

LA PRÉPARATION DE LA CONFESSION

Faites un bon **examen de conscience** sur vos manquements habituels, sur les tendances que vous remarquez en vous ne pas être conformes à la volonté du bon Dieu. Examinez-vous sur ces points en particulier.

Demandez-vous si vraiment vous faites **tous les efforts nécessaires** pour arriver à vous débarrasser de ces tendances qui ne seraient pas agréables à Notre-Seigneur. Demandez-vous comment vous réalisez votre **vie de prière**, vos exercices de piété, d'une manière habituelle, ainsi que votre **devoir d'état**. (...) Il faut nous juger comme le bon Dieu nous juge lui-même. C'est cela qui compte. C'est lui qui nous jugera. Comment nous jugera-t-il ? Eh bien, jugeons-nous nous-mêmes pour savoir ce qui [dans notre conduite] plaît à Dieu et ce qui ne lui plaît pas. Il faut faire un bon examen de conscience, mais il ne faut pas tomber dans le scrupule. Les scrupules détruisent la vie spirituelle. C'est un manque de confiance en Notre Seigneur Jésus-Christ et l'indice d'un manque d'équilibre et de simplicité.

Le diable cherche toujours à mettre le **trouble dans les âmes**, il n'aime pas la paix. Il aime l'inquiétude, les doutes, les scrupules. Dès qu'il se rend compte qu'il peut introduire l'inquiétude, le doute, le trouble dans une âme, il s'arrange pour lui faire croire des choses qui ne sont pas, pour lui faire

exagérer des choses. Aussi, ne vous laissez pas entraîner par ces tentations et ces instigations du diable.

LES ACTES DU PÉNITENT

L'accusation des fautes, la contrition et la satisfaction constituent la « quasi-matière » du sacrement de pénitence.

L'accusation des fautes

Monseigneur Lefebvre encourage le pénitent à faire une **confession intègre** et dépeint la grande miséricorde de Jésus dans ce sacrement.

Le Catéchisme du concile de Trente demande « *que l'accusation soit claire, simple et sincère (...) telle qu'elle nous fasse connaître au prêtre, comme nous nous connaissons nous-mêmes* ». Mais il précise qu'on « *ne saurait trop louer ceux qui mettent de la discrétion et de la modestie dans l'accusation* ».

Demandez au bon Dieu de vous montrer dans quelle mesure vous êtes coupable et dans quelle mesure vous ne l'êtes pas, et puis dites tout simplement vos péchés au prêtre en confession en disant les choses telles qu'elles se sont passées avec toute la **simplicité de votre cœur**. Ne soyez pas tenté de cacher un péché commis dans le passé, par fausse honte. Non, il ne faut pas se laisser tenter par le démon. Si vous avez conscience d'avoir fait une chose grave dans votre vie passée que vous n'avez pas voulu confesser, pour une raison ou une autre, faites-le pour avoir l'âme libérée. Il ne faut pas rester avec un péché sur la conscience par crainte, par amour-propre ou par honte. Nous sommes tous pécheurs devant le bon Dieu. Le prêtre le dit au moment de l'offertoire en élevant l'hostie : « *Recevez, Père saint, Dieu éternel et tout-puissant, cette hostie immaculée que je vous offre pour mes innombrables péchés, offenses et négligences.* » Vous le voyez, nous sommes tous pécheurs.

Alors n'ayons pas peur de dire tout simplement devant le bon Dieu ce qui nous est arrivé. Ce n'est pas au prêtre qu'on parle dans la confession, c'est à Notre-Seigneur lui-même. C'est à lui qu'on se confesse, le prêtre n'est qu'un instrument.

Or le bon Dieu dans l'Évangile nous a montré sa **miséricorde**, sa bonté, sa condescendance, son amour pour le pécheur. Dieu sait s'il l'a montré de diverses manières. Que d'exemples dans l'Écriture, dans l'Évangile, où l'on

voit la grande miséricorde du bon Dieu ! Notre-Seigneur est toujours miséricordieux. Notre-Seigneur, qui était en Palestine et qui a eu pitié des pécheurs, c'est toujours lui qui est dans le confessionnal aujourd'hui lorsque vous vous confessez. Il est toujours aussi miséricordieux, aussi bon.

Les âmes les plus viles, chargées des péchés les plus honteux, peuvent toujours être sauvées.

La contrition et le ferme propos

La contrition étant essentielle dans la réception du sacrement, il est souvent utile d'insister sur cette disposition et sur le ferme propos. Pour être bien efficace, la contrition doit être **intérieure** et **habituelle**. Ce sentiment profond de regret du péché, s'il persiste, met l'âme à l'abri du péché, la maintient dans l'humilité, dans la défiance d'elle-même, dans la vigilance continuelle. C'est bien ce conseil renouvelé constamment par Notre-Seigneur : « Veillez. » (Mc 14, 38)

Il suffit pour recevoir la grâce du sacrement de pénitence d'avoir l'attrition, qui correspond à la **crainte servile**, c'est-à-dire à la crainte des châtiments mérités par nos péchés, et d'accuser ses péchés au prêtre. Il y a des gens qui ne viendraient pas se confesser s'ils n'avaient pas cette crainte servile.

Mais on peut penser que le sentiment de crainte filiale pousse aussi des gens à se convertir. La **crainte filiale** est évidemment beaucoup plus belle. Cette crainte a pour origine l'amour de notre Père, l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Demandez, en vertu du sang de Notre-Seigneur qui est répandu sur votre âme dans la confession pour effacer vos péchés, la force de vous opposer au péché, de demeurer ferme dans vos résolutions. Demandez la force de ne pas retomber.

Le **ferme propos** ne doit pas être en nous une disposition passagère, réduite au moment de la confession, mais ce doit être une disposition constante. Il ne faudrait pas se dire lorsque nous avons quitté le confessionnal : Bon, maintenant c'est fini je suis tranquille pour huit, dix ou quinze jours. Non ! Malheureusement, même en nous relevant après l'absolution que nous avons reçue, nous portons encore en nous les suites du péché originel.

La satisfaction ou réparation

Si le péché est pardonné [dans le sacrement de pénitence], il reste en nous un désordre qui a été établi par le péché. Sans doute la faute morale n'existe plus parce qu'elle a été pardonnée mais notre âme a été blessée, elle a subi un désordre **qu'il faut réparer**. Celui qui a péché en volant son prochain doit non seulement accuser sa faute au confessionnal pour en recevoir l'absolution, mais il doit rembourser la somme qu'il a volée. Tous les péchés que nous avons commis peuvent être comparés à ce vol. Nous avons causé une **injustice**. Il nous faut réparer cette injustice même après que le péché a été pardonné. C'est pourquoi les âmes du **purgatoire** y demeurent jusqu'au moment où cette peine dûe au péché a été endurée, et où ces âmes sont parfaitement purifiées.

La **satisfaction** s'accomplit sans doute par la prière ou l'action demandée par le confesseur, mais elle doit aussi être continuelle dans la prière quotidienne, dans les sacrifices et privations : le jeûne, l'aumône. C'est à l'occasion de la satisfaction qu'apparaît dans son efficacité la réalité du corps mystique à propos des **indulgences**. Sans doute, au cours de l'Histoire, des abus ont été pratiqués dans un but lucratif. Mais ces abus simoniaques et condamnables n'enlèvent pas la précieuse réalité de ces indulgences qui viennent au secours de la satisfaction qui demeure une dette vis-à-vis de Dieu, et que les indulgences nous aident à solder avant le Jugement particulier à l'heure de notre mort.

L'ABSOLUTION : PURIFIÉ PAR LE SANG DE JÉSUS

L'absolution reçue dans le sacrement de pénitence, c'est vraiment le sang de Notre Seigneur Jésus-Christ qui est répandu sur les âmes pour les laver de leurs péchés. Ce n'est pas par la grâce du prêtre lui-même que les péchés sont remis, mais bien par la grâce de Notre-Seigneur, par le sang de Notre-Seigneur. Aussi les pénitents doivent-ils en être reconnaissants et en même temps prendre conscience de la gravité du péché, parce que le péché a eu comme prix de la rédemption le sang de Dieu lui-même.

LE PRÊTRE, MÉDECIN DES ÂMES

[Dans le sacrement de pénitence] les âmes déversent dans le cœur du

prêtre toutes leurs misères, et le prêtre porte dans le secret absolu de la confession tous ces péchés du monde. Il les porte dans la douleur, dans la souffrance, comme Notre Seigneur Jésus-Christ, mais aussi dans la joie en purifiant les âmes dans le sang de Notre Seigneur Jésus-Christ par les paroles du sacrement de pénitence afin qu'elles deviennent blanches comme la neige. Si le prêtre souffre de toutes ces douleurs morales, il a soif de guérir les âmes à la suite de Notre-Seigneur. Notre-Seigneur est passé en guérissant non seulement les corps, mais aussi les âmes, pendant ses trois années de vie publique. C'est ce que fait le prêtre, il guérit les âmes.

Regardez le **curé d'Ars**, regardez le **Padre Pio**. Ces prêtres ont passé leur vie au confessionnal. Pourquoi ? Parce qu'ils savaient que là, ils répandaient le sang de Notre Seigneur Jésus-Christ par l'absolution qu'ils donnaient aux âmes et parce qu'ils soutenaient ces âmes par leurs conseils. Beaucoup d'âmes souffrent dans leur cœur de choses qu'elles ne peuvent dire qu'au prêtre, qu'elles ne peuvent dire qu'à Dieu. Le prêtre porte cela dans le silence de son cœur, puisqu'il doit garder le secret de la confession.

LES BIENFAITS DE LA CONFESSION FRÉQUENTE

Nous devons fréquenter souvent le sacrement de pénitence car il nous donne des grâces particulières pour nous aider à éviter le péché et à nous maintenir dans la charité du bon Dieu. C'est la grâce propre de ce sacrement. Même si nous n'avons pas commis de péché mortel et que nous n'ayons commis que des péchés véniels, ou au moins des négligences, le sacrement de pénitence nous donne des grâces qui nous font éviter le péché mortel. C'est pourquoi il est si précieux, et que nous devons aimer à nous confesser.

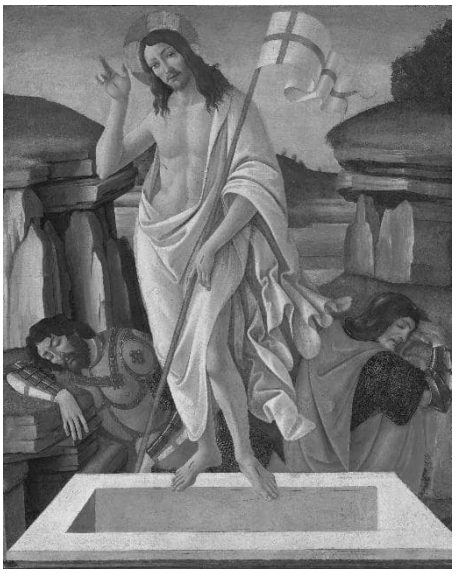
Profitez fréquemment du sacrement de pénitence. Il a pour effet particulier d'éloigner les tentations et donne une grâce particulière pour nous éloigner du péché. Il n'est pas fait uniquement pour nous délivrer d'un péché grave, mais aussi pour nous donner les grâces nécessaires pour **éviter le péché**. C'est pourquoi nous devons utiliser fréquemment ce sacrement que le bon Dieu nous a donné pour nous maintenir dans la vertu, et particulièrement dans la vertu de pureté, dans la vertu de chasteté.

Mgr Lefebvre

La vie spirituelle (Pages 368-374)

AVRIL

PAILLETTES D'OR



Du 31 mars au 5 avril : « Lorsque vous êtes seul dans votre chambre, prenez votre crucifix en main, baisez ses plaies avec amour, dites-lui de vous faire un petit sermon et écoutez les paroles de la vie éternelle. »

ST PAUL DE LA CROIX

Du 6 au 12 avril : « Il y en a qui souffrent comme le bon larron, et d'autres comme le mauvais. Tous deux souffraient pareillement, mais l'un sut rendre ses souffrances méritoires : il les accepta en esprit de réparation, l'autre au contraire... »

ST CURE D'ARS

Du 13 au 19 avril : « Ma grande épreuve, c'est toujours me demander si je plais au Seigneur en tout ce que je fais. Vivre ainsi est bien pénible mais je m'y résigne... »

ST PADRE PIO

Du 20 au 26 avril : « Aux yeux de Dieu, les prières des saints sont des prières d'amis ; mais les prières de Marie sont des prières de mère. Heureux ceux qui recourent toujours avec confiance à cette divine mère. »

ST ALPHONSE DE LIGUORI

Du 27 avril au 3 mai : « C'est la simplicité et l'humilité qui disposent et ouvrent les cœurs aux opérations de la grâce. »

ST VINCENT DE PAUL

La tentation de découragement

Ne vous laissez jamais abattre ni décourager par vos faiblesses et dès que vous croyez avoir commis une faute de ce genre, rentrez doucement en vous-même ; présentez-vous ensuite devant Notre-Seigneur dans une grande mais douce et suave humiliation intérieure à la vue de vos misères. Vous n'avez pas besoin de dépenser beaucoup dans cette circonstance ; ouvrez-lui votre cœur et votre esprit afin qu'il y puisse voir la plaie de votre âme ; la tenant ainsi ouverte devant lui, restez dans un profond sentiment d'humiliation et de bassesse en sa présence ; comme le publicain, n'osez pas lever les yeux intérieurs de votre âme. Mais il faut

que ce sentiment soit accompagné d'amour filial, de désir de lui être agréable, et d'une confiance douce et pleine que loin de se fâcher contre vous, il aura pitié de votre faiblesse, de votre misère et de votre pauvreté. Cela fait, tenez-vous tranquille, et apprenez que vous êtes toujours tout à Jésus et à Marie ; excitez-vous à de plus grands désirs de lui plaire.

Prenez garde de vous troubler jamais ; ce serait faire une véritable injure à son incompréhensible amour pour vous que de vous laisser aller à ce trouble et à cette crainte qu'il ne vous pardonne pas et qu'il ne vous aime plus autant. **François Libermann (1802-1852)**

Lettre du 17 février 1839

COMMENTAIRE : *C'est par le découragement que se perd la très grande majorité des âmes, écrit ailleurs le Père Libermann. Demander pardon à Dieu est reprendre pied sur la certitude de son amour. Le découragement révèle l'orgueil : nous pensions être capables de quelque chose de bien ! Le vrai remède au découragement est donc l'humilité.*

De toute façon, Dieu sait tout, et connaît nos péchés avant que nous les ayons commis. On croit se cacher de lui et en réalité on se cache de soi-même ; on le croit en colère, mais c'est nous qui nous mettons en colère contre nous-mêmes. Nous sommes devant Dieu comme des animaux apeurés. Il faut qu'Il nous réapprivoise ; il faut du temps pour retrouver cette confiance douce et pleine. Ce qui dépend de nous pour cela, c'est de ne pas nous décourager, c'est de revenir à chaque instant à la certitude de son Amour pour nous.

LE SAINT DU MOIS

St ISIDORE, ÉVÈQUE DE SEVILLE (+ 636)

4 avril

Lui qui devint l'un des plus savants personnages de son temps, s'enfuit un jour de l'école alors qu'il était encore enfant, désespérant de tirer quelque fruit de ses études et craignant d'être corrigé sévèrement.

Il se reposait près d'un puits et s'étonnait d'en voir la margelle creusée de profonds sillons quand une femme venue puiser de l'eau lui montra comment une simple corde pouvait, à la longue, triompher même de la pierre. Il comprit alors que la persévérance vient à bout de tous les obstacles.

MAI

PAILLETTES D'OR



Du 4 mai au 10 mai : « Vous aimez que les autres soient exempts de défauts et vous ne vous corrigez pas de vos propres défauts. Par-là, on voit clairement combien il est rare que vous usiez de la même mesure pour vous et pour les autres. »

IMITATION DE JESUS CHRIST

Du 11 au 17 mai : « Quand même tous les hommes et toutes les raisons vous le conseilleraient, il ne faut commencer aucune entreprise avant d'avoir consulté Dieu dans la prière. » **ST IGNACE**

Du 18 au 24 mai : « Où est la route du bonheur, voilà ce que les hommes ignorent. Ils errent. L'amour de Dieu et l'amour du prochain sont comme les pas que nous faisons sur cette route. » **ST AUGUSTIN**

Du 25 au 31 mai : « Marie est plus heureuse de comprendre la foi du Christ que de concevoir la chair du Christ. Sa liaison maternelle ne lui eut servi de rien si elle n'avait été plus heureuse de porter le Christ dans son cœur que de le porter dans sa chair. » **ST AUGUSTIN**

Comment parvenir à la sainteté ?

Il faut être parfait à la mode de Dieu, et non pas à la nôtre ; les voies de Dieu sont souvent très éloignées des jugements des hommes. Tout le monde croyait que saint Louis devait être saint en conquérant la Terre sainte : Dieu le fit saint, non par les victoires, mais par la captivité, non par les triomphes, mais en mourant dans les peines. Nous voulons nous sanctifier par l'action et Dieu le veut faire par la souffrance ? Il faut se rendre à sa conduite, s'abandonner absolument à sa volonté et aimer uniquement ses desseins.

Quand anéantirai-je toute la prévoyance que j'ai au regard de ma personne, de mes affaires, de l'état de vie pauvre et abjecte où la grâce m'appelle pour entrer avec un pur abandon dans la divine Providence ?

À quoi bon faire des réflexions sur ce qui m'arrivera ? Suivons simplement les desseins de Dieu, aimons uniquement son bon plaisir et ne pensons qu'à Dieu seul qui aura soin de nous en la meilleure manière pour sa gloire.

La seule vue et amour du bon plaisir de Dieu sera désormais le motif de toutes mes actions et de mes desseins. Le pur amour nous fait abandonner tout et nous-mêmes, pour ne regarder que Dieu seul.

Jean de Bemières-Louvigny (1602-1659), *Le Chrétien intérieur, II, 10*

COMMENTAIRE : *La sainteté est œuvre de Dieu et de Dieu seul. Nous pensons à tort qu'Il attend de nous telle ou telle action méritoire, comme si la sainteté était de l'ordre du « faire ». Mais que pourrions-nous faire que Dieu ne fasse lui-même en nous, Lui le créateur du ciel et de la terre, du visible et de l'invisible ? Non, il n'y a de sainteté que celle que Dieu vient vivre en nous.*

En matière de sainteté, les choses sérieuses commencent quand Dieu renverse nos châteaux de cartes : Nous voulons nous sanctifier par l'action ? et Dieu le veut faire par la souffrance ? Il faut se rendre à sa conduite, s'abandonner absolument à sa volonté, et aimer uniquement ses desseins.

LE SAINT DU MOIS

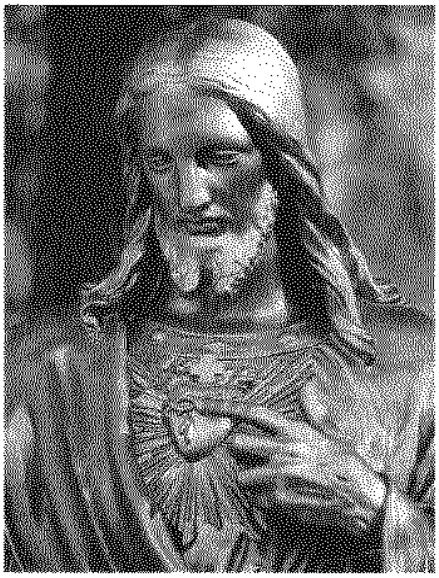
St UBALD, ÉVÈQUE DE PÉROUSE (+ 1160)

16 mai

A différentes reprises, il s'interposa entre des combattants, qu'il s'agisse de luttes fratricides à l'intérieur de la cité ou de détourner les troupes de l'empereur Frédéric Barberousse venues l'assiéger et ruiner la ville. Une autre fois, il reprochait à un entrepreneur les dégâts commis par ses maçons aux alentours du chantier quand celui-ci, dans sa colère, le fit tomber dans du mortier frais. L'évêque partit sans mot dire, et comme on voulait bannir le coupable, Ubald profita de ce que sa fonction épiscopale comportait celle de juge pour faire venir le coupable qui n'en menait pas large. Lui ouvrant ses bras, l'évêque lui demanda seulement : « *Donne-moi le baiser de paix, et que le Seigneur tout puissant te remette cela et tous tes péchés.* »

JUIN

PAILLETTES D'OR



Du 1 au 7 juin : « Si vous vous trouvez dans un abîme de crainte, abîmez-vous dans celui de confiance au Sacré-Cœur et là vous ferez céder la crainte à l'amour. Si vous vous trouvez dans un abîme de faiblesse où vous tombez à tout moment, allez-vous abîmer dans la force du Sacré-Cœur qui vous fortifiera et vous élèvera aussi fréquemment. » **STE MARGUERITE-MARIE**

Du 8 au 14 juin : « Ne dites pas que la main de Dieu est trop pesante pour vous car le divin Sauveur a trop de bonté pour nous charger au-dessus de nos forces, lesquelles Il fortifie à mesure des charges qu'Il nous impose. » **STE JEANNE DE CHANTAL**

Du 15 au 21 juin : « En sortant de la table sainte après avoir communié, nous sommes aussi heureux que les Mages s'ils avaient pu emporter l'Enfant-Jésus. » **ST CURÈ D'ARS**

Du 22 juin au 28 juin : « Contre les embuches quotidiennes du démon, il est bon à des heures réglées de descendre en soi et d'examiner devant Dieu toutes les paroles, actions et pensées. » **ST IGNACE**

Du 29 juin au 5 juillet : « Nous demandons à Dieu ce qu'il nous plaît et Il nous donne ce qu'il nous faut. » **LÈON BLOY**

Dieu ne nous tente pas

Le Christ nous enseigne à demander, non pas que nous ne soyons pas tentés, mais que nous ne nous laissions pas dominer par la tentation. Car si l'homme est vainqueur de la tentation, il mérite la couronne de la victoire, et c'est pour cela que saint Jacques dit : « Frères, lorsque vous serez sollicités par diverses tentations, tenez cela absolument pour une joie ! » (Jc 1, 2) ; et de même dans le livre de l'Ecclésiastique : « Mon fils, si tu te mets au service de Dieu, prépare ton âme à la tentation ! » (Eccl 2, 1) ; et encore saint Jacques : « Heureux l'homme qui tient bon dans la tentation, car pour avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie » (Jc 1, 12). Et donc, Jésus nous enseigne à ne pas nous laisser dominer par la tentation en y consentant.

Vous n'éprouverez pas de tentation qui ne soit à mesure humaine (I Co 10, 13), car s'il est humain d'être tenté, consentir à la tentation vient du diable. Serait-ce parce que Dieu conduirait au mal que nous lui demandons : « *Ne nous laisse pas succomber à la tentation* » ? Non, on peut seulement dire cela au sens où Dieu permet le mal et où Il retire alors sa grâce de l'homme en qui le péché s'est multiplié ; et la grâce faisant défaut, l'homme tombe dans le péché**.**

Saint Thomas d'Aquin (1224-1274), Sur le Notre Père, n° 85

COMMENTAIRE : *La tentation n'est telle que parce que nous y faisons attention. Et nous n'y ferions pas attention si nous étions occupés à faire ce que Dieu nous demande. Comment la femme aurait-elle cru aux paroles du serpent, si déjà son esprit n'était pénétré de cet amour de son propre pouvoir et d'une certaine et orgueilleuse présomption qui fut révélée par cette tentation ? (Saint Augustin)*

Mais de cette occasion de chute qu'Il n'aurait pas voulue, Dieu va faire une occasion de victoire, et donc d'amour supplémentaire. Et pour cette victoire, Il nous donne toute la force dont nous avons besoin.

Les tentations qui se présentent à nous sont presque toujours les mêmes : paresse pour les uns, cupidité pour les autres, etc. Commençons par bien les identifier et lorsque nous récitons le Notre Père, arrêtons-nous à « ne nous soumets pas à la tentation » et mentionnons explicitement notre tentation habituelle.

LE SAINT DU MOIS

SAINTE CLOTILDE, REINE (+ 545)

3 juin

On sait comment elle prépara les voies à la conversion de Clovis. Devenue veuve à 45 ans, elle eut la douleur de voir deux de ses fils égorger les enfants du troisième, Clodomir son aîné, pour éviter qu'ils héritent plus tard de leur part du royaume. Retirée à Tours, elle y vécut pendant quelque trente ans comme une sainte : « *On n'eût pas dit une reine*, dit son biographe, l'évêque Grégoire de Tours, *mais, à la lettre, une servante de Dieu*. Fidèle en effet à ce service de Dieu — en ses pauvres notamment — elle ne se laissa pas séduire par la puissance royale et l'ambition politique, *mais elle parvint à la grâce de la plus haute par l'humilité.* »

VOTRE COURRIER

" Sur les conseils de mon confesseur, j'ai décidé de demander mon admission au Tiers-Ordre de Saint-Pie X. J'ai pris cette décision parce que je considère le Tiers-Ordre comme un moyen sûr de sanctification par une vie de prière, une vie intérieure plus profonde et régulière, en particulier grâce à la méditation et l'assistance à la Messe. J'y vois également une grande aide pour savoir se donner aux autres, au sein d'une même famille, le but d'aider les prêtres me semble très beau et d'une grande nécessité.

Je viens encore rechercher dans le Tiers-Ordre une certaine protection ; Dans quelques années je commencerai mes études, et l'appartenance au Tiers-Ordre pourra m'aider à me préserver de tous les dangers du monde auquel je serai confrontée. Enfin, je viens demander mon admission au Tiers-Ordre car il me semble que c'est un honneur d'appartenir à la grande famille de la Fraternité..." *X. X.*

" J'ai été émerveillée par le guide spirituel que nous avons reçu. Il est très beau. J'ai commencé à le lire avec enthousiasme armée d'un surligneur pour bien retenir les bons conseils qui nous viennent droit de Monseigneur..." *C.P.S.*

"Nous tenons à vous remercier de ce beau cadeau du livret spirituel. Il va falloir mériter l'ouvrage et Monseigneur sera notre guide !
Cette année, le Bon Dieu nous a fait la joie de voir notre voisine de 7O ans se joindre à nous le dimanche pour se rendre à la messe. « Sa fidélité à Notre-Dame dans la prière du chapelet au rendez-vous de la France qui prie *lui a valu le désir de communier et donc de se confesser ..."* *A. et T. C.*

" Nous sommes parents de six enfants qui ont entre quatre et treize ans. Nous avons pu mesurer pendant cette année de postulat combien le Tiers-Ordre est une aide précieuse pour progresser dans notre vie spirituelle. Le règlement nous apporte un cadre sur lequel nous pouvons nous appuyer au quotidien. Cela nous soutient et nous aide dans l'éducation de nos enfants. Nous sommes également heureux de pouvoir, par cet engagement, soutenir les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X dans leur combat et de nous ancrer dans cette Fraternité..." *A. A.*



" J'ai regardé sur Internet ce qu'on dit sur le tertiaire, la "consécration forte". Je l'ai imprimée. Je veux le relire souvent. Je veux « consacrer pour toujours par un acte personnel ma volonté au Bon Dieu ». J'ai hâte de me donner à Dieu ainsi. J'ai bien compris que cela n'engageait pas sous peine de péché. Pendant cette année, j'ai lu plusieurs livres sur la messe, dont celui de Mgr Lefebvre " la messe de toujours ", qui m'ont encore mieux fait comprendre la grandeur, la valeur de la messe. J'essaierai d'aller à la messe tous les jours. Cela me nourrit et me fait vivre.

Le tertiaire doit servir Dieu en servant le prochain ; je suis engagée dans une association depuis 2009 où, une fois par semaine, un soir, je m'occupe des personnes sans domicile. Je le fais vraiment pour le Bon Dieu. En chemin, avant d'arriver, je prie et j'essaie de voir Jésus dans le pauvre..."

C. P. S.

NOS DÉFUNTS : Nous recomandons a vos priéres le repos de l'âme de Mme Chantal Marie Paule TOUVIER, tertiaire, rappelée à Dieu le 29 Juin 2024 dans sa 75^{éme} année.

HUMOUR

Apprécié ou critiqué pour sa personnalité hors du commun, Benoît XIV aimait provoquer et jouer avec son humour souvent ironique et irrévérencieux…

Lorsqu'on lui proposa de diviser le Carême en quatre périodes, reparties durant l'année, le pape répondit aussitôt : « *Ah oui, comme cela vous feriez quatre carnavals et aucun Carême !* »

Le pape tomba gravement malade en 1756. On fit appel à un chirurgien, nommé Ponce, pour drainer sa vessie à l'aide d'une grosse seringue. Le pape Lambertini, bien que gémissant de douleur, ne put ainsi s'empêcher de faire un mot d'esprit : « *Notre-Seigneur lui-même a souffert sous Ponce !* » (Ponce Pilate)

Le Rien

Je ne suis rien,
Je ne puis rien,
Je ne vaux rien,
Je ne mérite rien,
L’on ne me doit rien,
Au rien, il ne faut rien,
Le rien ne peut rien,
Le rien ne veut rien,
Le rien n'est bon à rien,
Le rien n'est digne de rien,
Le rien doit demeurer à rien,
Le rien ne se plaint de rien,
Le rien ne s'offense de rien,
Le rien ne s’étonne de rien,
Le rien ne se trouble de rien,
Le rien n'est propre à rien,
Le rien n'ambitionne rien,
Le rien ne méprise rien,
Le rien ne demande rien,
Le rien ne considère rien,
Le rien ne se contente de rien,
Le rien ne prétend rien,
Le rien ne s'approprie rien,
Le rien ne prend goût à rien,
Le rien ne désapprouve rien,
Le rien n'est blessé de rien,
Le rien n'envie rien,
Le rien ne s’incommode de rien,
Le rien ne prend part à rien,
Le rien ne soutient rien,
Le rien ne tient à rien,
Le rien ne se scandalise de rien,
Le rien ne s'empresse de rien,
Le rien ne juge
ni ne condamne rien,
Le rien ne se peine de rien,
Le rien ne craint rien,
Le rien ne désire rien,
Le rien n'appréhende rien,
Le rien ne se choque de rien.

Saint Jean de la Croix